



Coordination des Syndicats CGT de SGE

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR

# La CGT signe l'accord salarial En obtenant une dernière avancée

Certes, rien n'est parfait et on est loin de nos revendications décidées avec les salariés... Mais suite à la consultation que nous avons lancée sur les 6 sites de production, nous avons eu plus de 600 retours avec 85 % des salariés consultés s'exprimant "pour" la signature.

Une fois de plus, nous avons fait la démonstration que "Revendications", "Action", "Négociation" sont le triptyque gagnant des relations sociales à Verallia.

La CGT a proposé à la CFDT de faire une demande unitaire de dernière minute avant d'apposer notre signature. **Nous avons demandé que la prime de transport soit augmentée comme les salaires, soit 1,7 %.**

La direction acceptant cette demande, la CGT a signé l'accord.

## Maintenant, RDV le 5 mars en grève et en manifestation pour combattre la grande précarité qui s'annonce !

Nous sommes confrontés à des enjeux d'un tout autre niveau avec l'accord de flexisécurité qui a été signé le 11 janvier dernier. Et là, TOUS les salariés sont concernés !!!

### Quelques explications sur cet accord scélérat :

- *En cas de difficultés économiques, l'employeur pourra :*
  - => Réduire le salaire pendant 2 ans...
  - => Augmenter le temps de travail sans le rémunérer...
- *Pendant les arrêts / réfections de four :* l'employeur pourra vous obliger à être mobile sur un autre site (Seulement en France ? ou dans le groupe donc aussi à l'étranger !? quelles limites ?)

**Le 5 mars, la CGT Verallia sera encore unitaire**, mais cette fois avec FO, pour rassembler toujours plus largement les salariés dans la lutte qui leur permettra de gagner.

La CGT c'est cela :

- Construire des revendications cohérentes pour tous les salariés
- Avoir une démarche unitaire sur la base des revendications construites "Pour" et "dans l'intérêt" des salariés
- Agir avec les salariés pour qu'ils appuient les militants qui portent et défendent ces revendications

**Cet accord donne des avancées aux patrons immédiatement !**

**Les avancées pour les salariés sont toutes renvoyées à plus tard !**

*(D'autres négociations auront lieu, rien n'est délimité aujourd'hui)*

**Il s'agit donc d'un accord de flexibilité... mais sûrement pas de sécurisation pour les salariés !**

**Alors le 5 mars, avec la CGT, FO, Solidaires et FSU,  
Faites très massivement grève et manifestez à proximité de chez vous**

Besoin d'informations complémentaires ? <http://www.cgt.fr/>

**Et n'hésitez pas à adhérer à la CGT...** Vous devez renforcer le syndicalisme pour gagner des droits nouveaux. Bonne nouvelle, tous les salariés peuvent déduire 66% de la cotisation syndicale de leurs impôts, et maintenant, pour ceux qui ne paient pas d'impôts sur le revenu, il y a un crédit d'impôt de 66% également.

**Prochaine paritaire prévue le 12 avril sur intéressement et pénibilité**